

Beaucoup d'organismes internationaux s'efforcent déjà de normaliser, de mettre à jour et de rendre accessible à tous les pays le patrimoine de connaissances et de ressources dont disposent certains pays favorisés du sort. Nous savons aussi combien les Nations Unies sont parfois lentes à prendre des mesures comme celle que prévoit la résolution à l'étude. Il faut bien commencer quelque part. A cette époque de progrès scientifique rapide, surtout en médecine et dans les sciences fondamentales de la chimie et de la physique, il serait souhaitable qu'un organisme international soit chargé de coordonner ce travail. Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, j'appuie la motion du député de Spadina.

M. Winch: Puis-je poser une question au député? Est-il vrai que, dans le monde entier, tous ceux qui se destinent à la profession médicale doivent connaître le latin? Est-il aussi vrai qu'une ordonnance écrite où que ce soit dans le monde sera comprise par n'importe quel médecin?

M. Haidasz: On agissait ainsi autrefois. Je parle de la partie de la question concernant l'emploi du latin. On tend depuis peu, dans les pays anglophones surtout, à s'écarter de la terminologie latine, d'où certaines difficultés, lorsque des médecins de divers pays se réunissent. On employait traditionnellement, autrefois, des termes latins. Après tout, la médecine et presque toutes les sciences étaient enseignées dans cette langue. On les enseignait en latin à l'origine, lorsqu'on a commencé à organiser l'enseignement universitaire. Nous avons hérité de cette tradition, mais, je le répète, on tend aujourd'hui à s'en écarter.

Le député de Spadina veut donner un caractère international et normatif aux termes scientifiques et techniques. A la lumière des nouvelles découvertes, certains termes anglais doivent être modernisés. Je lisais par exemple un livre technique sur la fluorose. Il y a beaucoup de ces livres techniques dont les termes techniques doivent être normalisés. Étant donné les rapides progrès de la science médicale et l'interdépendance de la médecine et des autres sciences, comme la physique pure et la chimie, cette nécessité s'impose même en médecine.

M. Nasserden: Je voudrais poser une question au député. Serait-il possible d'améliorer l'écriture des médecins ordinaires?

[M. Haidasz.]

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne prends pas la parole pour répondre à la question du député de Rosthern, bien que, par courtoisie professionnelle, on pourrait dire que je réponds à mon collègue qui est médecin. Je suis heureux de le faire.

Les remarques que j'aimerais faire à la Chambre sur la motion de mon collègue le député de Spadina peuvent se diviser en trois parties. La première partie porte sur les difficultés que suscite, hélas, le problème de la langue quand il s'agit d'en arriver à une conclusion satisfaisante à cet égard. Deuxièmement, j'aimerais vous parler du travail qu'accomplissent dans ce domaine les organisations publiques ou privées sur le plan international. J'aimerais ensuite exprimer mes propres sentiments à titre d'observateur. Je ne crois pas que les Nations Unies, par opposition aux organisations privées, c'est-à-dire formées de représentants des différentes professions ou disciplines, doivent être utilisées à cette fin.

● (5.50 p.m.)

La motion traite, en partie du moins, d'une chose qui est à la base même des rapports humains, c'est-à-dire la langue. Cette motion ne pourrait recevoir d'appui plus évident que le rapport présenté au gouvernement au cours des dernières 24 heures. Nous avons là un exemple de l'attachement à sa langue, combien y tiennent les groupes qui l'utilisent. Mon premier commentaire serait donc d'exprimer un certain doute quant à notre capacité d'en arriver à une standardisation complète des termes, étant donné les profondes différences entre les langues de l'espèce humaine.

Le député de Spadina a déclaré qu'il tenterait, à l'aide de démarches auprès de l'ONU, d'uniformiser les termes scientifiques de diverses langues, soit de leur donner la même épellation ou prononciation. Mon ami conviendra, je pense, que cela pose des problèmes manifestes. Si l'alphabet romain est usité, il est vrai qu'on pourrait épeler les mots de la même façon, mais nous savons tous que la prononciation d'un même mot peut varier sensiblement de l'allemand à l'anglais, du français à l'italien. D'autres difficultés plus graves se posent si on emploie un autre alphabet, tel le cyrillique, ou d'autres formes d'écriture, comme en arabe ou en chinois.